

Service de l'Aménagement de la Faune

Rapport général du district de
Québec pour l'année 1975

par

Claude Bernard, biologiste
Chef de district

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

2. Introduction

Dans l'intention de fournir aux autorités de notre ministère des informations sur nos activités et aussi pour faire le point dans certains projets, nous préparons un rapport annuel du district qui vise premièrement ces deux objectifs. Ceci nous permet en même temps de réaliser la somme de travail fournie par chacune de nos équipes pour effectuer tous ces travaux. Devant tout l'effort déployé par chacun des membres de notre personnel je me dois de souligner l'esprit de collaboration qui règne au sein du personnel et de remercier tout le monde de sa participation offerte à la bonne marche de nos projets.

Nous donnons dans ce rapport des détails sur les activités générales du district et rapportons les principaux travaux effectués de janvier à décembre 1975. Les projets d'un intérêt particulier sont seulement énumérés car pour plusieurs ils font l'objet d'un écrit qui est publié dans un des rapports du service. Plusieurs de ces rapports sont utilisés dans la préparation du présent écrit.

3. Résumé

L'inventaire ichtyologique et physico-chimique du fleuve St-Laurent s'est poursuivie dans la partie comprise entre Grondine et Donnacona. Nous avons recueilli des données à 50 stations et récolté 29 espèces de poissons dont la perchaude, le doré jaune, le brochet et le doré noir.

Sur la rive sud pour obtenir des renseignements sur le gros gibier nous avons organisé des stations itinérantes de cueillette de renseignements. Nous avons rencontré 315 chasseurs et recueilli 174 mâchoires d'originaux et 107 mâchoires de chevreuils.

Dans le but de fournir des recommandations au Ministère des Terres et Forêts sur les endroits à protéger lors des coupes de bois, nous avons dû visiter plusieurs ravages de chevreuils dans le secteur de Kamouraska - Témiscouata.

Pendant les chasses contrôlées de l'original, des stations d'enregistrement ont été maintenues dans le Parc des Laurentides et la Réserve de Portneuf. Des renseignements biologiques sont recueillis afin de nous permettre de suivre l'exploitation et au besoin apporter des modifications.

Plusieurs diagnoses écologiques furent complétées tant dans le Parc des Laurentides que dans la Réserve de Portneuf que sur la rive sud.

Des statistiques de pêche sont recueillies dans les lacs exploités à la pêche dans les parcs de notre district.

Plusieurs ensemencements sont effectués dans des plans d'eau publics. Dans le Parc des Laurentides nous capturons aux endroits surexploités des poissons pour être par la suite transférés dans des endroits surexploités.

4. Table des matières

	Page
2. Introduction	1
3. Résumé	1
4. Table des matières	3
5. Description générale du district	4
6. Organigramme	5
7. Liste alphabétique du personnel	7
8. Locaux	8
9. Budget	9
10. Equipement	10
11. Faune aquatique	11
11.0 - Objectifs et priorités	12
11.1 - Rive sud	12
11.2 - Fleuve St-Laurent	15
11.3 - Réserve de Portneuf	16
11.4 - Parc des Laurentides	19
12. Faune terrestre	21
12.0 - Objectifs et priorités	21
12.1 - Petit gibier	22
12.2 - Gros gibier	24
13. Travaux divers	31
14. Liste des rapports	34
15. Conclusion	37

5. Description générale du district

Les limites du district de Québec sont identiques, dans une partie seulement, à la région administrative 03 tel que définie par le Ministère de l'Industrie et du Commerce (figure 1). Dans le but d'améliorer l'efficacité de travail, le Parc des Laurentides et la Réserve de Portneuf ont été inclus en entier dans les limites du district. Sur la rive sud un secteur comprenant la région des Bois Francs a été détaché et donné aux Cantons de l'Est qui sont mieux placés que nous pour y oeuvrer.

Nous notons quelques difficultés dans l'efficacité de travail suite à l'application de la directive de se conformer aux limites des régions administratives dans le secteur du Bas St-Laurent. Les comtés de Kamouraska - Témiscouata et Rivière-du-Loup relevaient auparavant du district du Bas St-Laurent - Gaspésie. Plusieurs ministères n'ont pas utilisé les régions administratives comme limites de district et cela nous occasionne des problèmes. Le Ministère des Terres et Forêts a laissé rattacher les deux comtés mentionnés précédemment à la région du Bas St-Laurent - Gaspésie. Dans cette région il existait depuis plusieurs années des échanges constants entre les deux ministères pour pouvoir améliorer les programmes de coupes forestières qui tenaient compte de certaines normes qui favorisaient nos populations d'ongulés. Ces échanges étaient facilités du fait que les bureaux des deux unités administratives se trouvaient dans un même lieu. Les projets de coupes forestières de la région du Témiscouata étaient tous discutés au

niveau régional du Ministère des Terres et Forêts à Rimouski. Maintenant c'est avec notre bureau régional à Québec que les pourparlers se font.

Il est bien évident que les distances suscitent une difficulté de contacts et nous craignons que les échanges soient moins favorables pour l'application des normes exigés dans l'exploitation forestière en regard de la faune. Il en est de même pour les contacts avec les groupements publics qui ne peuvent être aussi réguliers.

Nous comptons actuellement dans les limites de notre district six (6) zones de pêche. Cependant ce n'est qu'une partie des zones A, B, C, D, F, H telles qu'elles apparaissent à la figure 2 qui en font partie.

Les zones de chasse sont au nombre de six (6); A₁, A₂, B₂, C, G et H (figure 3) et encore là ce n'est qu'une parcelle de ces zones qui font partie du district.

6. Organigramme

L'organigramme est fourni en fonction des principales activités et des principaux centres d'intérêt. Il peut arriver au cours de l'année que certaines modifications soient enregistrées mais ce n'est que sporadique.

Dans le but de maximiser le rendement au travail, le personnel technique est toujours dirigé par un biologiste qui se voit presque continuellement confié le même personnel. De temps à autre, selon les projets en cours, nous pouvons alterner notre personnel dans le travail.

- Claude Bernard, Biologiste
Jocelyne Déry, Secrétaire
- : Chef de district. Planification, administration, supervision des travaux des équipes. Responsabilité générale du district.
- Gilles Landry, Biologiste
Jean-Luc Brisebois, Technicien
- : Equipe qui est chargée des inventaires et des aménagements tant en faune aquatique qu'en faune terrestre dans une partie de la rive sud (secteur Kamouraska-Témiscouata - Rivière-du-Loup).
- Gilles Paquet, Biologiste
Raymond Bossé, Technicien
Donald Carrier, Technicien
- : Equipe qui effectue des inventaires et des aménagements de lacs, de cours d'eau dans la partie sud du district soit de l'Islet à Lotbinière. A l'occasion participe à des projets en faune terrestre.
- Yvon E. Roussel, Biologiste
Jacques Turgeon, Technicien
Clément Caron, Technicien
- : Equipe responsable sur tout le territoire du district, du gros gibier, des chasses contrôlées, des contacts à effectuer concernant les coupes de bois, des inventaires aériens et du petit gibier. Voit au contrôle des animaux prédateurs.
- Luc Samson, Biologiste
Julien Déry, Technicien
Claude Pleau, Technicien
- : Responsable d'équipes qui principalement dans le Parc des Laurentides effectuent des inventaires et des aménagements de lacs et cours d'eau. Coordonne le programme de statistiques de pêche dans les parcs et réserves inclus dans le système mécanographique.
- Réal Vézina, Biologiste
Jean-Pierre Thomassin, Technicien
Albert Gagnon, Technicien
- : Responsable des équipes qui voient à l'aménagement et à l'inventaire dans la Réserve de Portneuf. Etablit les contacts avec les autres services de notre ministère en ce qui a trait à l'exploitation de la Réserve de Portneuf. Prend régulièrement charge de la faune terrestre dans cette réserve.

7. Liste du personnel

a) Personnel permanent

Bernard, Claude : Biologiste, chef de district
Bossé, Raymond : Technicien de la faune
Bourassa, Jean-Jacques: Biologiste
Brisebois, Jean-Luc : Technicien de la faune
Caron, Clément : Technicien de la faune
Carrier, Donald : Technicien de la faune
Déry, Jocelyne : Sténo-dactylo
Déry, Julien : Technicien de la faune
Gagnon, Albert : Technicien de la faune
Paquet, Gilles : Biologiste
Pleau, Claude : Technicien de la faune
Roussel, Yvon E. : Biologiste
Samson, Luc : Biologiste
Thomassin, Jean-Pierre: Technicien de la faune
Turgeon, Jacques : Technicien de la faune
Vézina : Biologiste

b) Personnel occasionnel

Beaulieu, Gaétan : Etudiant stagiaire CEGEP
Bélanger, Jasmin : Etudiant CEGEP

Boivin, Jacques : Trappeur
 Côté, Serge : Etudiant universitaire
 Faucher, Denis : Technicien
 Gravel, Francine : Technicienne
 Jalbert, Rino : Technicien
 Lacasse, Jacques : Etudiant CEGEP
 Landry, Gilles : Biologiste
 Laverdière, Martial : Etudiant GEGEP
 Leblanc, Denise : Etudiante stagiaire
 Masson, Clément : Etudiant CEGEP
 Morin, Georges : Etudiant stagiaire CEGEP
 Morin, Roger : Trappeur
 Paulette, Martin : Etudiant stagiaire CEGEP
 Pelletier, Sylvain : Etudiant stagiaire CEGEP
 Picard, Gérald : Etudiant stagiaire CEGEP
 Renaud, Paul : Etudiant universitaire
 Spénard, Pierre : Etudiant universitaire
 Sirois, Jacques : Technicien

8. Locaux

Les bureaux, laboratoires et entrepôts pour notre unité administrative sont localisés à l'Edifice de la Faune, 9530 rue de la Faune, à Orsainville.

Dans cet édifice à caractère régional, il y a en plus des bureaux de notre service, ceux du Service de la Conservation, du Service de l'Exploitation des Parcs, du Secrétariat administratif régional, du Service de Pisciculture et du Service de la Recherche Biologique.

Nous occupons une partie du rez-de-chaussée et nos laboratoires sont situés au 1er sous-sol. Actuellement les espaces sont suffisants mais dès que notre personnel augmentera, nous aurons un problème de logement. C'est donc dire que nous devons dans un avenir très prochain songer à récupérer des espaces. Quelques projets présentés devant les autorités et qui ont été approuvés nous demanderont d'engager des occasionnels au cours de l'année 1976-77.

La situation est à peu près la même pour tous les autres services localisés dans cette bâtisse. C'est donc dire qu'il y a un problème important à régler de ce côté.

9. Budget

Les montants d'argent qui nous sont accordés vont à l'élément de programme 01-01. Tous les autres argents sont gardés à la direction qui voit à les distribuer sans toutefois les mettre au budget des centres de responsabilité des districts.

Notre budget total s'élève à \$252,200.00 réparti de la façon suivante:

Catégorie 01 - sous-catégorie 01	=	\$202,100.00
- sous-catégorie 02	=	3,300.00
- sous-catégorie 03	=	3,500.00
Catégorie 02 - sous-catégorie 01	=	3,000.00
Catégorie 03 -	=	13,400.00
Catégorie 04 -	=	500.00
Catégorie 05 -	=	8,400.00
Catégorie 06 -	=	200.00
Catégorie 07 -	=	13,000.00
Catégorie 08 -	=	4,800.00

Nous avons dû effectuer des virements à l'intérieur de nos budgets et obtenir des montants d'argent supplémentaires pour combler des dépenses que nous ne pouvons exempter. Entre autre à la catégorie 07 nous devons obtenir un montant supplémentaire de \$6,000.00 ou il nous faudra arrêter nos activités tôt au cours de l'année. D'ailleurs nous déplorons depuis quelques années un manque d'argent à cette catégorie. Nous avons mentionné ceci à quelques occasions sans pour autant que les budgets soient changés en tenant compte de nos besoins réels.

10. Equipement

Pendant la période estivale, au moment où toutes nos équipes sont sur le terrain, il arrive souvent que nous manquons de matériel.

Même en planifiant le mieux possible, il nous faut, de temps à autre, attendre après une équipe pour avoir les instruments nécessaires pour nos travaux. Comme exemple, lors de nos diagnoses écologiques, nous devons effectuer la bathymétrie avec l'aide d'appareils de sondage qui enregistrent. Nous avons d'abord de la difficulté à trouver l'équipement convenable et là aussi le coût prohibitif de ces appareils nous limite dans l'achat.

Grâce aux voitures de courtoisie de la Compagnie Ford, nous avons pu depuis deux ans effectuer plusieurs projets supplémentaires. Ces travaux sont pour nous d'un grand intérêt et bien souvent si nous ne pouvons les effectuer, nous serons devant un piétinement continu et d'une année à l'autre nous ne progressons pratiquement pas.

Le prêt de ces voitures est essentiel dans nos activités et s'il arrivait qu'on l'arrête, il nous faudra penser à la possibilité de louer des voitures du même genre.

11. Faune aquatique

A ce chapitre nous donnerons donc les principales activités tels les inventaires, les visites-inspections pour solutionner un problème urgent et inattendu, les visites pour prendre des données sur les frayères, les aménagements de type routinier, les statistiques de pêche dans nos parcs, les ensemencements et les travaux généraux.

11.0 - Objectifs et priorités

Les principaux objectifs visés sont d'assurer le maintien et l'amélioration de nos populations de poissons d'intérêt sportif tout en permettant une récolte. Pour en arriver à ceci, il nous faut prendre une foule de renseignements, de données et c'est toujours sur les terrains publics que nous dirigeons nos équipes. Actuellement nous accordons une priorité de travail dans les parcs et réserves car c'est à ces endroits que nous pouvons obtenir le plus facilement de renseignements nous permettant ainsi de vérifier les recommandations des aménagements à effectuer.

11.1 - Rive sud

Dans le but de formuler des recommandations susceptibles d'améliorer les conditions de pêche, des inventaires ont été entrepris dans les plans d'eau suivants:

Lac Boucanné, comté Kamouraska - Témiscouata

Lac aux Castors, comté Kamouraska - Témiscouata

Lac St-Pierre, comté Kamouraska - Témiscouata

Lac Témiscouata, comté Kamouraska - Témiscouata

Lac Noir, comté Montmagny - L'Islet

Rivière Bras St-Nicolas, comté Montmagny - L'Islet

Dans le cas du lac Témiscouata, il s'agissait d'effectuer un inventaire des espèces de cyprinidés en recueillant des spécimens.

Ce travail réfère au rapport numéro 20 figurant au chapitre 14.

Le projet d'introduction de saumon dans le lac Témiscouata a retenu notre attention et avant de le poursuivre avec l'espèce ouaniche nous avons jugé préférable de retarder le projet et de compléter certains renseignements. Nous voulions d'une part vérifier la tenure des terres et d'autre part compléter les données physico-chimiques et biologiques du bassin hydrographique. Une fois les renseignements obtenus il nous sera plus facile de suggérer un plan de travail pour permettre une meilleure utilisation de tout ce réservoir d'eau.

Ce travail réfère au rapport numéro 4 figurant au chapitre 14.

Le lac Témiscouata est sujet à une pêche commerciale sur le pointu pendant tout le mois d'octobre. On sait que le terme pointu est utilisé pour désigner plus d'une espèce de poissons sans toutefois connaître exactement les espèces appartenant à ce genre. L'exploitation qui se pratique actuellement mérite une attention particulière car nous soupçonnons que ces espèces prennent une place importante dans le régime alimentaire de la truite grise.

Le projet visait à localiser exactement les sites de frai des espèces de poissons appelées communément pointus et identifier précisément chaque espèce. En même temps on pouvait évaluer le taux d'exploitation possible par la pêche commerciale.

Les résultats de la première année ne nous permettent pas

d'en arriver à des conclusions et à des recommandations précises. Il nous faut des données plus complètes. Nous devons donc poursuivre pour quelques saisons à venir afin de formuler des recommandations précises.

Plus de détails sont fournies au rapport numéro 5 apparaissant au chapitre 14.

Nous avons entrepris un programme de vérification de la période de fraie pour la truite mouchetée dans la région Témiscouata - Kamouraska - Rivière-du-Loup. A la suite de visites à quelques plans d'eau de ce secteur, nous avons convenu que les données sur ce sujet nous manquaient et qu'il serait important de recueillir tous les renseignements possibles.

Ce travail ne constitue qu'une amorce dans le but d'obtenir des points de repaires approximatifs et ne vise pas pour le moment du moins, à déterminer la période exacte de frai pour les endroits visités.

Ce travail réfère au rapport numéro 6 figurant au chapitre 14.

Des ensemencements ont été effectués dans 18 plans d'eau publics de la rive sud. Au total 83,000 poissons ont été déposés dont 72,500 truites mouchetées, 8,000 truites grises et 2,500 truites arc-en-ciel. La longueur de ces poissons variaient entre 2 cm et 25 cm.

L'Association de Chasse et de Pêche de Témiscouata Inc. organise depuis quelques années un tournoi de pêche à la truite grise. Nous profitons donc de cette occasion pour recueillir des données sur cette espèce. En 1975 nous avons lancé une demande pour obtenir tout au long

de la saison de pêche des renseignements de la part des pêcheurs sur cette espèce de poissons. Nous avons réussi à obtenir des données sur les 24 truites grises capturées lors du tournoi. Malheureusement, aucune capture ne fut enregistrée par la suite même si nous avions convenu avec le Service de la Conservation de laisser le bureau de Cabano ouvert tous les matins entre 9:00 heures et 9:30 heures.

11.2 - Fleuve St-Laurent

Pour compléter les inventaires ichtyologiques et physico-chimiques du fleuve St-Laurent, nous avons prélevé des données à 50 stations d'échantillonnage compris dans le secteur Grontine - Donnacona. Cette dernière section n'avait pas été touchée par le projet décrit dans le rapport du district de Québec 1972. Nous considérons important de compléter afin d'avoir des données sur la presque totalité du fleuve qui est compris en eau douce dans le district.

A chaque station nous avons pris les données sur le pH, la température de l'eau, l'alcalinité, la dureté totale et le phosphore total.

L'inventaire ichtyologique nous a permis de capturer 29 espèces de poissons dont la perchaude, le doré jaune, le brochet et le doré noir comme principales espèces d'intérêt sportif.

Ce travail réfère au rapport numéro 13 figurant au chapitre 14.

Un comité nommé pour recueillir des renseignements et pour faire effectuer et compléter des études sur le fleuve St-Laurent a été

formé au sein de différents ministères et organismes intéressés par la valeur de cette nappe d'eau. Nous avons été demandés pour préparer un projet sur la détermination des zones de concentration de poissons dans le secteur compris entre le lac St-Pierre et l'extrémité est de l'île d'Orléans. Il a été impossible en 1975 d'obtenir des budgets pour effectuer ce travail. Cependant tout laisse croire que nous aurons des montants d'argent en 1976 pour effectuer un autre projet sur la localisation de frayères.

Ce travail réfère au rapport numéro 14 figurant au chapitre 14.

11.3 - Réserve de Portneuf

Dans ce secteur du district nous entreprenons différents travaux selon les priorités établies à partir du personnel disponible et de l'activité du Service de l'Exploitation des Parcs.

Au cours de l'été 1975 nous avons entrepris l'inventaire ichtyologique, la diagnose écologique et la bathymétrie de 30 plans d'eau. Ce sont des endroits où il y a une exploitation et qu'il nous faut des données pour en suggérer la meilleure utilisation possible.

Un contrôle de poissons indésirables (catostomes et cyprinidés) a été entrepris à trois lacs et à une rivière. On a capturé 1043 livres de poisson pendant une période de quatre (4) semaines au lac Jumeau, 585 livres de poisson au lac Lapeyrère, 60 livres de poisson au lac Caribou et 1000 livres de poisson à la rivière Serpentine.

Des ensemencements de poissons sont effectués à partir des

stocks de poissons du Service de Pisciculture. Au total, 46,650 truites mouchetées furent déposées dans 32 plans d'eau, 25,000 truites grises dans 1 plan d'eau et 100,495 maskinongés dans 10 plans d'eau.

Ce travail réfère au rapport numéro 7 figurant au chapitre 14.

En plus nous avons capturé dans des cages 1,432 truites mouchetées dans deux cours d'eau de la réserve et nous les avons ensemencées dans trois (3) lacs.

Quelques lacs furent l'objet de visites afin de vérifier l'état des frayères de la truite mouchetée. Ces visites ont surtout été faites dans le but de constater les constructions effectuées par les castors et déterminer s'il y a lieu de démolir ces barrages et de capturer ces animaux. Nous avons aussi tenter au cours du mois de juillet de nettoyer un cours d'eau situé au lac Long pour vérifier par la suite s'il y avait des résultats conséquents à ces aménagements.

Nous recueillons des statistiques de pêche pour les lacs et les rivières ouverts à la pêche à permis de séjour et à permis quotidien. En 1975, sept (7) rivières et quatre-vingt cinq (85) lacs étaient pêchés. On a enregistré une capture de 74,858 truites mouchetées par 11,195 jours/homme de pêche. Il va sans dire que ce chiffre n'est pas la capture totale car d'après l'enquête menée dans les camps nous estimons à environ 30% le nombre de poissons capturés et consommés sur place sans être déclarés aux barrières.

Dans le cadre d'un programme APP établi par le Service de Placement étudiant du Québec ayant pour but de regrouper un certain

nombre d'étudiants chargés d'effectuer des travaux dans des domaines précis, nous avons présenté pour cette réserve deux projets dont un consistait à recueillir des données sur les captures de poissons (statistiques de pêche) aux principales barrières (Talbot et Rivière-à-Pierre); à compiler et corriger les statistiques de pêche et, à faire enquête auprès des pêcheurs séjournant dans cette réserve afin de connaître le nombre de poissons consommés sur place. Aux endroits où il n'y a pas de gardiens de territoire, il nous est impossible de connaître le nombre de poissons capturés. Il était important d'avoir des données sur les captures qui sont faites dans cette réserve pour nous permettre de mieux suivre l'exploitation.

Ce travail réfère au rapport numéro 8 figurant au chapitre 14.

L'autre projet était sur l'amélioration des cours d'eau. Dans le secteur ouest de cette réserve, l'amélioration des cours d'eau pouvant permettre à la truite mouchetée de trouver des meilleurs endroits pour frayer est nécessaire. Il faut donc nettoyer les principaux endroits de reproduction et effectuer des inventaires ichtyologiques avant et après ces aménagements. Ce projet nous permettra d'une part de mieux connaître la valeur de l'amélioration des frayères et d'autre part de faire de meilleures recommandations sur ce type d'aménagement.

Dans un secteur de cette réserve après avoir effectué les diagnostics, nous avons déterminé qu'il y aurait avantage de tenter l'introduction d'une espèce dite d'eau chaude. Au cours de 1974 nous avonsensemencé 117,500 alevins de maskinongé dans sept (7) plans d'eau. En

août 1975 nous avons vérifié la survie et la croissance des maskinongés ensemencés l'année précédente. Nous avons capturé quelques spécimens dont la longueur totale allait jusqu'à 20 cm.

Nous sommes très satisfaits de ces résultats et compléterons notre programme de prises de données au cours de 1976. Ce projet peut devenir très intéressant d'une part pour ouvrir la pêche à de nouveaux territoires et, d'autre part pour le Service de Pisciculture qui a besoin d'endroits pouvant permettre la récolte d'oeufs.

Ce travail réfère au rapport numéro 2 figurant au chapitre 14.

11.4 - Parc des Laurentides

Devant l'importance que revêt la pêche dans ce parc de la région de Québec, nous devons y accorder une priorité de travail. Cependant le personnel oeuvrant dans cette section du district n'est pas suffisant car nous devons limiter nos travaux qu'à ceux d'une grande urgence. Nous aimerions pouvoir compléter notre programme d'inventaire pour plusieurs zones qui sont déjà exploitées. De même des données devraient nous être disponibles pour entreprendre l'ouverture de d'autres secteurs.

Nos travaux d'aménagement ne sont pas suivis comme ils le devraient et encore là les données sur les résultats sont très importantes pour mieux nous guider dans le futur. Pour en arriver à une bonne exploitation il nous faut consacrer beaucoup de temps et de labour sur la récolte des statistiques de pêche. Ainsi une tournée hebdomadaire est

effectuée auprès de tous les gérants de camps dans le but de recueillir les statistiques de pêche des lacs ouverts à ce sport. Ceci nous permet de mieux diriger les pêcheurs vers les endroits n'ayant pas reçu l'effort de pêche déterminé. Le Parc des Laurentides a fourni une récolte de 714,182 truites mouchetées et 489 truites grises sur 505 plans d'eau pour un effort de 67,593 jours/homme de pêche.

Etant donné que nous n'enseménons pas de poissons en provenance du Service de Pisciculture dans le but de garder tout le cachet indigène à ce territoire, nous capturons des poissons aux endroits où il y a abondance et les enseménons là où la nécessité se fait sentir. Les truites mouchetées sont capturées à l'aide de cages et de seines aux endroits où elles se concentrent.

Au total 10,792 truites mouchetées ont été capturées et ensemencées dans 10 plans d'eau différents. Nous déposons ces poissons presque exclusivement à des endroits où il n'y a pas de reproduction naturelle ce qui nous assure une certaine rentabilité.

Nous avons pu au cours de 1975 effectuer des diagnoses écologiques aux endroits suivants: lac Bignell, lac Robitaille, lac la Cruche, lac Lanctôt, lac Jolly et le lac McLish. D'autres visites furent faites à différents endroits pour vérifier la présence de poissons et pour déterminer les possibilités de pêche.

Des cages furent installées dans des passes migratoires dans le but de vérifier l'efficacité de ces aménagements. Nous avons six (6) endroits dont deux (2) nouveaux cette année et 2,992 truites mou-

chetées de 7 à 20 cm furent capturées dont plus de 85% dans deux endroits.

Les résultats sont intéressants quoiqu'il nous faudra revoir le fonctionnement de quelques passes migratoires dans le but d'améliorer le rendement. Nous sommes de plus en plus persuadés que cet aménagement est rentable à condition de suivre régulièrement son fonctionnement.

Dans le cadre du programme APP, décrit sommairement pour la Réserve de Portneuf, nous avons présenté deux projets pour le secteur du Parc des Laurentides. Dans un premier cas, nous voulions obtenir un étudiant pour compiler les données sur les statistiques de pêche de notre district et pour aider à la préparation et la distribution du rapport produit par le Centre d'Informatique de notre ministère. Le deuxième projet concernait la demande de personnel pour effectuer un inventaire du bassin du lac des Ecorces. Ce territoire présente des conditions spéciales du fait que l'introduction de la ouananiche dans le lac Kénogami a amené cette espèce à s'implanter dans le bassin hydrographique du lac des Ecorces.

Pour ces deux projets nous avons obtenu deux (2) étudiants et devant la faible performance de ceux-ci nous nous sommes limités à les faire travailler sur le premier projet seulement.

12. Faune terrestre

12.0 - Objectifs et priorités

Dans le contexte actuel nous accordons la priorité au cerf de

Virginie. Nous devons produire des recommandations précises sur les secteurs prioritaires pour la faune et ceci nous demande de consacrer une grande part de notre temps.

Par contre l'original qui est tout aussi important à notre point de vue, se voit délaissé quelque peu et ce n'est qu'aux stations d'enregistrement que nous recueillons des informations. Il va sans dire que les chasses contrôlées nous demandent de suivre de près l'exploitation dans les endroits autorisés à ce sport.

Quant aux petits gibiers nous sommes dans l'obligation de n'effectuer que quelques observations sur la gelinotte huppée.

12.1 - Petit gibier

12.1.1 - Inventaire de la gelinotte huppée

Les données recueillies sur le tambourinage de la gelinotte huppée ont été limitées seulement à la Réserve de Portneuf. C'est le seul endroit où nous pouvons obtenir des données valables sur les résultats de la chasse à ce petit gibier. Nous croyons qu'il soit important de vérifier si les données ramassées au printemps correspondent à quelque chose de tangibles lors de la saison de chasse.

Les résultats de ces observations sont comparables à ceux obtenus en 1974 soit 44.8 gelinottes/mi² contre 36.7 en 1974. Nous remarquons que la période la plus intense d'activités s'est située à 10 jours plus tôt que par les années passées soit aux alentours du 14 mai.

Le "peak" s'est maintenu que pendant quelques jours comparativement à environ deux semaines les années antérieures. Ceci serait attribuable au fait que les températures du printemps aient été plus clémentes et que la pluie et les vents n'ont pas été abondants pendant cette période.

12.1.2 - Chasse contrôlée

La chasse au petit gibier dans la Réserve de Portneuf (lièvre et perdrix) s'est déroulée du 14 octobre au 9 novembre soit une durée totale de 27 jours. Nous avons maintenu une station de prise de données à chacune des deux barrières (Talbot et Rivière-à-Pierre) afin de nous permettre de recueillir les renseignements biologiques sur cette chasse. Pendant les fins de semaine notre personnel voyait à rencontrer les chasseurs et prélever les pièces anatomiques nécessaires à notre projet sur l'étude d'âge de la gelinotte et du lièvre. En dehors de ces journées, les renseignements étaient recueillis par le personnel de la réserve (Service de l'Exploitation des Parcs). Il faut bien mentionner que l'activité se déroule surtout en fin de semaine ce qui pouvait nous permettre de fonctionner avec notre personnel que pendant ces jours.

Au cours de 1975, 1048 chasseurs ont eu accès à cette chasse et ont abattu 1,301 gelinottes et 84 lièvres. La récolte s'est accrue de 44% tandis que l'effort et le succès de chasse sont restés sensiblement les mêmes qu'en 1974.

Ce travail réfère au rapport numéro 10 figurant au chapitre 14.

12.2 - Gros gibier

12.2.1 - Orignal

12.2.1.1 - Chasse contrôlée - Parc des Laurentides (secteur central)

Afin de fournir les renseignements à la Direction des Parcs et aux chasseurs, des visites furent organisées pour vérifier les zones de chasse et les possibilités de chasse. De plus ces visites ont pour but de vérifier si les zones peuvent être chassées sans inconvénient car souvent les coupes de bois, les constructions de route, les travaux de l'Hydro-Québec, etc. peuvent causer des dérangements aux chasseurs.

La chasse contrôlée pratiquée dans le Parc des Laurentides avait sensiblement la même forme d'exploitation que les années précédentes. La superficie chassée, le nombre de zones de chasse, le nombre de groupes de chasseurs, les dates de chasse se comparaient à 1973 et 1974.

300 chasseurs furent admis et 102 groupes ont réussi à abattre l'orignal. Le succès s'établit donc à 68%.

La composition des sexes, 73 mâles et 29 femelles, nous donne le rapport de 251 mâles/100 femelles.

L'âge moyen est de 5.1, les mâles étant à 5.5 et les femelles à 4.3.

Ce travail réfère au rapport numéro 15 au chapitre 14.

12.2.1.2 - Chasse contrôlée - Parc des Laurentides
(secteur Kiskissink)

Pour la première année nous n'avons pas maintenu de personnel en permanence à cet endroit car devant le peu de renseignements à y recueillir nous avons décidé de tenter l'expérience de faire recueillir les données par les agents de conservation rattachés à ce poste.

Nous avons obtenu une très bonne collaboration de la part du personnel en place et nous considérons l'expérience positive et recommandons la même forme de cueillette des données pour la prochaine année.

L'exploitation a été sensiblement la même que pour l'année 1974 soit le nombre de groupes de chasseurs, le nombre de zones de chasse, la superficie chassée. Cependant la période de chasse par groupe a été prolongée d'une journée étant donné que le service de guide n'était plus offert. Nous avons adopté le même système que dans la Réserve de Portneuf. 108 chasseurs furent admis et 17 groupes ont réussi à abattre chacun 1 orignal. Le succès s'établit donc à 31.5%.

La composition des sexes, 8 mâles et 9 femelles nous donne le rapport 89 mâles/100 femelles. L'âge moyen est de 5.9, les mâles étant à 6.3 et les femelles à 5.5.

Ce travail réfère au rapport numéro 16 figurant au chapitre 14.

12.2.1.3 - Chasse contrôlée - Réserve de Portneuf

La Réserve de Portneuf est exploitée sur tout son territoire soit 298.7 milles carrés. Le territoire était divisé en 21 zones et

le quota d'animaux à prélever est passé de 80 à 90 pour 90 groupes de chasseurs. La durée du séjour est demeurée à 5 jours et la chasse s'est effectuée sans guide.

180 chasseurs furent admis et 29 groupes ont réussi à abattre 1 orignal. Le succès s'établit donc à 32.2%. Le nombre d'originaux tirés et manqués a été de 8 ce qui peut porter le total à 37 originaux et le succès à 41%.

La composition des sexes, 15 mâles pour 14 femelles, nous donne le rapport 107.2 mâles/100 femelles.

L'âge moyen des mâles est de 2.9, celui des femelles 3.5 et au total 3.19.

Le succès de chasse a été moins élevé cette année que par les dernières années. Cependant si nous comparons les résultats de la récolte probable (animaux abattus + animaux tués) nous réalisons que 1975 se compare aux autres années car nous avons à ce moment là des résultats de 45, 47.5, 46.2 et 41%.

Comme recommandation, nous voulons modifier le groupe de 2 chasseurs pour 3 chasseurs et diminuer le nombre de groupes à 80. Ceci nous permettrait tout en admettant un plus grand nombre de chasseurs, de prélever une plus grande récolte.

Ce travail réfère au rapport numéro 11 figurant au chapitre 14.

12.2.1.4 - Stations itinérantes

L'enregistrement des originaux lors de la saison de chasse

s'effectue dans les bureaux régionaux du Service de la Conservation par les officiers de ce service. Dans le but d'obtenir des renseignements complémentaires à la fiche du gros gibier qui est remplie au moment de l'enregistrement, nous avons demandé aux personnes chargées de ce travail, de nous recueillir des informations sur le nom et l'adresse de la personne ayant abattu un orignal. Il fallait en même temps aviser qu'un employé du ministère passerait pour récolter des dents de l'animal abattu.

Une tournée hebdomadaire de 3 jours fut organisée pour récolter les données biologiques. Dans la zone C pendant les 3 semaines de chasse nous avons recueilli 130 dents. Par contre dans la zone B₂ pendant les 2 semaines de chasse nous avons recueilli 44 dents.

Nous estimons que cette méthode est très valable et qu'elle est supérieure à la station d'enregistrement permanente dans notre secteur. Nous poursuivrons de la même façon dans le futur.

12.2.2 - Chevreuil

12.2.2.1 - Stations itinérantes

Sur la rive sud du St-Laurent, les données sur la chasse au gros gibier sont recueillies d'abord dans les bureaux régionaux du Service de la Conservation qui remplit la fiche du gros gibier. Puis dans le but de nous permettre d'avoir une idée de la structure de la population nous faisons remplir une fiche spéciale qui nous facilitait le contact avec le chasseur pour récolter les dents incisives. Nous a-

vons visité 120 chasseurs et recueilli 77 dents dans la zone C et 30 dents dans la zone B₂.

Tel que mentionné dans la section de l'original, nous considérons cette méthode supérieure à la station d'enregistrement fixe. Il est bien évident qu'avec la loi du mâle les résultats ne sont pas comparables à ceux obtenus sur l'original. Même là nous croyons que c'est encore la meilleure façon d'obtenir des renseignements sur notre gibier.

12.2.2.2 - Aménagements forestiers

Le Ministère des Terres et Forêts avant d'accorder des droits de coupe sur les terrains de la couronne nous fait parvenir les plans de coupe afin que nous formulions nos recommandations. Quand ces coupes doivent passer dans des aires d'hivernement du cerf de Virginie nos prescriptions sont alors formulées par écrit et nous devons dans bien des cas aller marquer sur le terrain les territoires à protéger.

Deux secteurs en particulier ont retenu notre attention. Il s'agit de la rivière Owen et du ruisseau Farley dans le comté de Kamouraska - Témiscouata. La présence de cerfs avait été signalée lors des inventaires aériens. Ceci nous indiquait de faire des relevés sur le terrain et par la suite de faire des recommandations au Ministère des Terres et Forêts.

Ce travail en relation avec les coupes de bois devient de plus en plus important mais demeure aussi très accaparant pour l'équi-

pe qui travaille dans ce secteur. Il nous faudra prochainement obtenir du personnel supplémentaire pour nous permettre de réaliser tous nos travaux en faune terrestre. Actuellement nous devons faire appel à d'autres équipes qui sont obligés de laisser tomber des projets qui mériteraient autant d'attention de notre part.

12.2.2.3 - Visite dans les aires hivernales

Dans le but d'évaluer l'influence du climat hivernal sur nos populations de chevreuils nous avons pris des mesures de neige au sol, de température et d'enfoncement du cerf. Les stations au nombre de deux par ravage sont situées dans un peuplement résineux puis dans un peuplement feuillu. Les visites se font à toutes les deux semaines et à dates fixes. Au cours de 1975 nous avons visité le ravage de Armagh.

Nous avons participé avec le Service de la Recherche Biologique à l'inventaire de carcasses de cerf dans les ravages de Pohénégamook, de la rivière Owen, de Armstrong et d'Armagh.

12.2.3 - Animaux prédateurs

Nous avons poursuivi notre contrôle sur les animaux prédateurs qui causent des dommages aux animaux de la ferme. Ce contrôle est effectué en collaboration avec le ministère de l'Agriculture qui engage les trappeurs là où nous déterminons la nécessité de pratiquer une élimination de certains prédateurs. Ce qui suit résume les principaux faits de cette activité.

- 1) Nous avons dû recommander l'engagement de deux trappeurs pour répondre à un nombre important de plaintes. La région de la Beauce fut celle où nous avons reçu le plus de plaintes justifiant ainsi l'engagement d'un trappeur. Pour la région de Charlevoix il fallait poursuivre le contrôle déjà commencé avec le trappeur engagé au cours de l'automne précédent.
- 2) L'engagement de personnes qualifiées pour effectuer un contrôle efficace demeure toujours difficile à effectuer. Les difficultés proviennent du fait que la période d'embauchage est souvent courte et que le taux horaire accordé est trop faible.
- 3) Nous ne recevons pas toujours l'appui nécessaire de la part du public pour effectuer un contrôle efficace. Une plus grande collaboration de la part des plaignants améliorerait la situation.
- 4) Plusieurs cas sont réglés directement lors de la visite des employés de notre ministère. Bien des fois il s'agit seulement de faire part de l'article 27 de la loi de la conservation de la faune.
- 5) Quelques plaintes nous parviennent dans le seul but de demander de rétablir la prime pour ceux qui tuent des animaux prédateurs.
- 6) En plus du contrôle des prédateurs sur les animaux de la ferme nous avons eu à répondre à diverses demandes concernant a) le contrôle des castors et des ours dans les parcs b) le contrôle des mouffettes et des ratons laveurs près des habitations. Tout ceci nécessite une part de temps appréciable et pourrait être évité dans bien des cas. Très souvent ce sont des déchets de poubelle qui attirent les

animaux et en les éliminant, nous recevions beaucoup moins de plaintes.

Ce travail réfère au rapport numéro 12 figurant au chapitre 14.

13. Travaux divers

La principale activité du chef de district est sans contredit la supervision des travaux des équipes et l'administration des montants d'argent accordés pour le bon fonctionnement des groupes de travail. Des contacts réguliers et constants doivent être maintenus avec le public; ceci peut se faire par les communications téléphoniques, par le courrier et par les rencontres personnelles. Ce travail demeure sans aucun doute une priorité pour le responsable du district et lui demande de consacrer une bonne partie de son temps.

Pendant les mois d'hiver soit janvier, février et mars, les activités sont dirigés dans la compilation des données recueillies au cours du printemps, de l'été et de l'automne précédents. Il faut alors préparer les cartes bathymétriques des lacs qui furent sondés, identifier les stocks de poissons capturés lors des inventaires ichtyologiques, de faire des recommandations pour l'exploitation de la chasse et de la pêche dans les parcs et réserves du district et de produire des rapports sur les principaux travaux en cours. Au chapitre 14 nous donnons une liste des principaux travaux qui ont débouché sur un rapport.

De plus, pendant les mois d'hiver nous avons effectué des travaux sur le terrain. Il s'agissait principalement des données à recueillir concernant les aires d'hivernement du cerf de Virginie et de l'orignal. Ces renseignements nous permettent d'une part de mieux connaître nos populations d'ongulés et d'autre part de faire des recommandations précises au Ministère des Terres et Forêts concernant les coupes forestières. Il nous faut aussi prendre des données sur la précipitation de neige dans les ravages de chevreuils afin de connaître la sévérité de l'hiver. Nous effectuons aussi des visites pour vérifier les projets de sentier de motoneige. Ces demandes nous sont transmises par le Ministère des Transports pour nous permettre de faire des recommandations et éviter que ces tracés passent dans des quartiers d'hiver des ongulés.

Nous avons entrepris un programme d'inventaire aérien du gros gibier sur la rive sud. Nous avons rencontré des problèmes pour se trouver des avions de type adéquat à nos travaux. Nous avons été obligés de faire appel à l'entreprise privée en dehors même de Québec. Le coût était prohibitif car nous devons nolisier un avion et payer un minimum journalièrement.

Afin de nous permettre de mieux connaître la valeur de quelques nappes d'eau et pour mieux nous guider dans nos recommandations d'aménagement, nous prélevons en hiver des échantillons d'eau à quelques étangs d'élevage et à quelques petits lacs de pêche peu profonds.

Notre participation est régulièrement demandée pour rencontrer

des groupements publics, pour fournir des informations dans des postes de radio et de télévision et pour assister à des expositions régionales.

Des cours et des rencontres furent organisés pour des étudiants universitaires et de niveau collégial CEGEP.

Notre assistance fut demandée par la Commission de la Fonction Publique pour siéger sur des jurys qui devaient qualifier des techniciens de la faune devant occuper des postes à notre ministère et à ceux qui utilisent ce corps d'emploi. Nous avons aussi agi comme membres de jury pour l'avancement de classe chez les techniciens et les biologistes.

Nous avons assisté à plusieurs congrès, colloques et ateliers dans le but de présenter des communications ou d'assister comme auditeur libre. Les rencontres qui apparaissent ci-après sont celles qui ont attiré le plus notre attention.

Congrès annuel de l'ACFAS à Moncton,

Congrès de l'AQTE,

Réunions régionales de la Fédération Québécoise de la

Faune à Québec et à Ste-Marie,

Régionale des Pourvoyeurs à St-Siméon,

40th North American Wildlife Society à Pittsburg,

Brook Trout Workshop à Stevens-Point,

Atelier de travail sur les résultats d'ensemencements

de catégorie I et II à Montréal,

Atelier sur la Fiche du gros gibier à Sherbrooke.

Nous avons siégé sur différents comités concernant entre autres la chasse à quota pour le cerf de Virginie et l'orientation des bibliothèques de la Direction Chasse et Pêche. Ce dernier comité a été créé au cours de 1975 et a comme objectif d'organiser les bibliothèques de la Faune par des achats et des échanges de volumes ou de tout document pertinent ou connexe au domaine faunique pour que la documentation nécessaire soit accessible au personnel scientifique des Services de la Recherche Biologique, de l'Aménagement de la Faune et de Pisciculture. Le mandat du comité est de veiller à la réalisation des objectifs cités précédemment.

Un autre comité qui a eu un rôle important à jouer au cours de cette année fut celui des normes de coupe forestière en bordure des lacs et des cours d'eau. Il lui a fallu préparer un document complet sur la nécessité et la justification des normes d'exploitation forestière.

14. Liste des rapports

- 1) Nécessité, justifications et rôles des normes d'exploitation forestière en vue de la conservation de la faune

par Gilles Paquet, Yvon Côté et Georges Gauvin

- 2) L'introduction du maskinongé (Esox masquinongy) dans la Réserve de Portneuf: son but et les moyens utilisés pour en faire un succès

par Réal Vézina

- 3) L'estimé des populations de truites mouchetées (Salvelinus fontinalis)
selon les méthodes de Leslie et DeLury pour l'établissement des quota
de pêche des lacs du Parc des Laurentides et de la Réserve de Portneuf
par Réal Vézina
- 4) Programme de travail pour l'étude du bassin hydrographique du lac
Témiscouata
par Jean-Jacques Bourassa et Gilles Paquet, Biologistes
- 5) Projet de travail sur le pointu du lac Témiscouata
par Jean-Jacques Bourassa, biologiste
- 6) Vérification de la période de frai chez la truite mouchetée, région
Témiscouata - Kamouraska - Rivière-du-Loup
par Gilles Landry
- 7) Liste des ensemencements effectués au district de Québec en 1975
par Claude Bernard, biologiste
- 8) Enquête sur les camps de la Réserve de Portneuf, été 1975
par Réal Vézina, biologiste
- 9) Abris artificiels dans les lacs - Recherche de matériaux nouveaux
et évaluation de leur efficacité
par Luc Samson, biologiste
- 10) Résultats sur la chasse au petit gibier - Réserve de Portneuf 1975
par Jean-Pierre Thomassin, technicien

- 11) Résultats et commentaires sur la chasse contrôlée à l'original dans la Réserve de Portneuf, saison 1975
par Jean-Pierre Thomassin, technicien
- 12) Rapport sur le contrôle des prédateurs en 1975
par Claude Bernard, biologiste
- 13) Etude physico-chimique et inventaire ichthyologique du fleuve St-Laurent 1975
par Gilles Paquet, biologiste
- 14) Localisation des bancs importants de crustacés et de mollusques, détermination de zones de concentration de poissons, de mammifères marins, d'oiseaux aquatiques et de rivage (Tronçons compris entre Cornwall et un secteur situé à l'est de l'Île d'Orléans)
par Claude Bernard et Gilles Paquet
- 15) Résultats et commentaires de la chasse contrôlée dans le Parc des Laurentides, secteur central en 1975
par Yvon E. Roussel, biologiste
- 16) Résultats et commentaires de la chasse contrôlée dans le Parc des Laurentides, secteur Kiskissink en 1975
par Yvon E. Roussel, biologiste
- 17) Projet de localisation d'aires d'hivernement du cerf de Virginie dans les comtés de Kamouraska - Témiscouata et Rivière-du-Loup,
Anonyme

- 18) Société d'Aménagement de Portneuf, Propositions d'exploitation pour
1976. Anonyme
- 19) Etude sur le potentiel faunique du sous-secteur de Charlevoix,
Anonyme
- 20) Inventaire ichthyologique du lac Témiscouata, comté Témiscouata,
avril 1975

par Gilles Landry

15. Conclusion

Nous réalisons qu'une somme importante de travail a été effectuée et ceci grâce à un appui constant de notre personnel. Plusieurs activités ont pu se finaliser grâce à l'aide de toutes les équipes.

Nous constatons que le personnel est souvent insuffisant en nombre et que dans l'avenir il nous faudra établir des priorités et laisser tomber certains projets. Même là, il faut obtenir du personnel supplémentaire pour compléter nos équipes.

Le secteur situé dans la partie sud-est et qui nous a été rattaché dernièrement, devrait à notre avis relever plutôt de Rimouski que de Québec. Il n'y a aucun doute que pour les gens de cette région les contacts seraient beaucoup plus faciles en laissant cette région dépendante des services fournies par nos bureaux à Rimouski.

Liste des figures

Figure 1 - Limite de la région administrative numéro 3.

Figure 2 - Zones de pêche dans les limites du district de Québec.

Figure 3 - Zones de chasse dans les limites du district de Québec.

Québec, le 31 mai 1976.

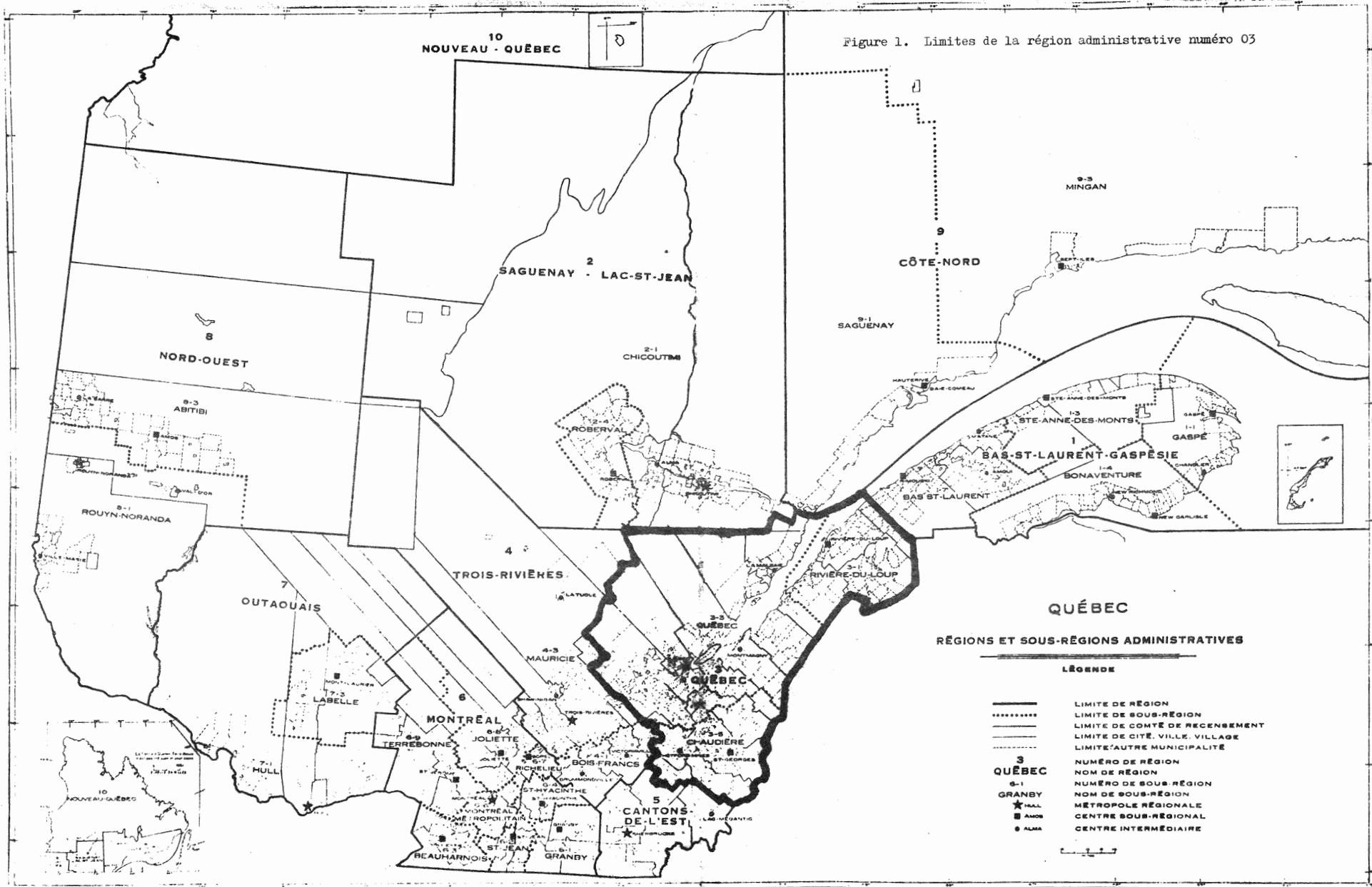
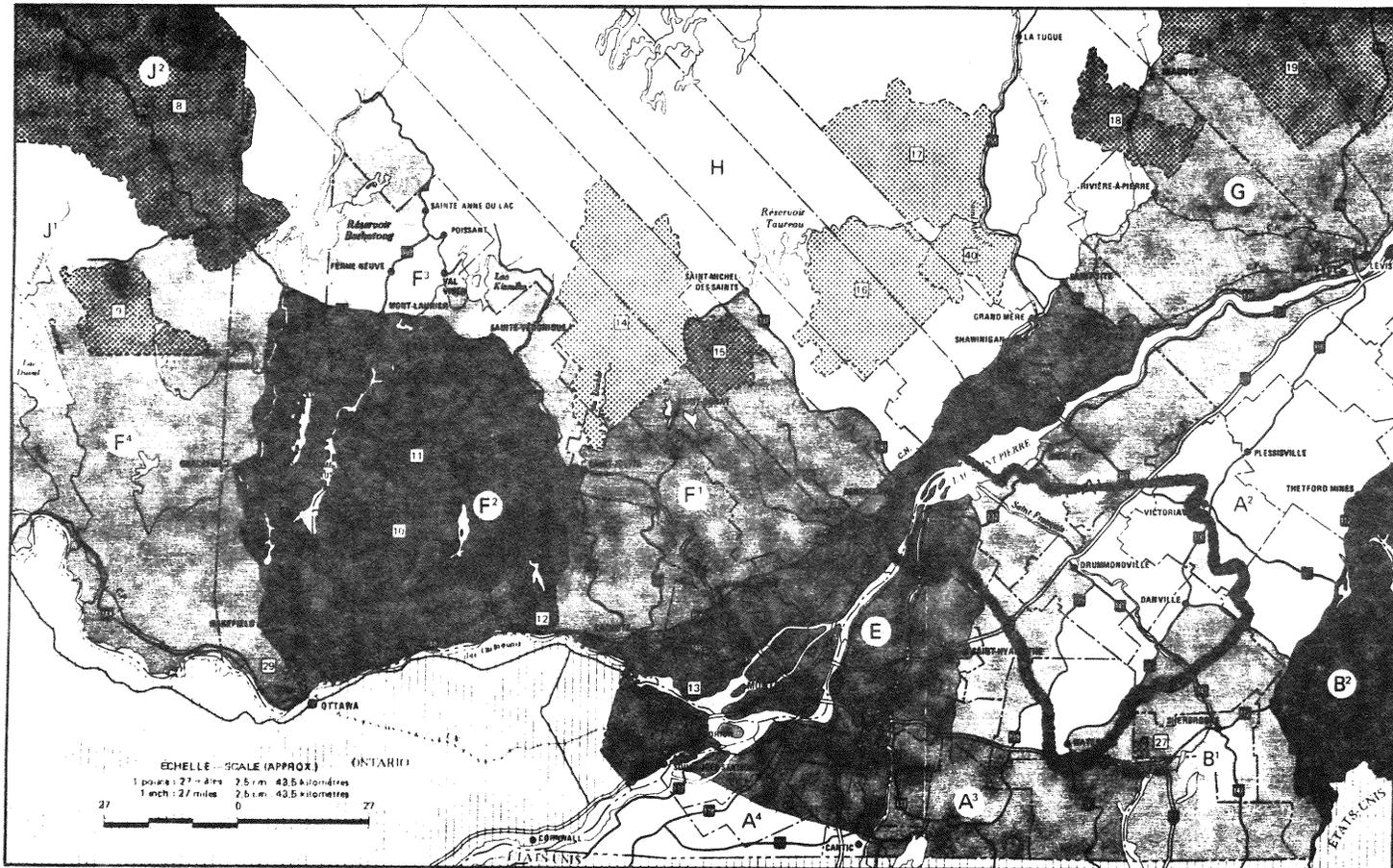


Figure 1. Limites de la région administrative numéro 03

RÉGIONS ET SOUS-RÉGIONS ADMINISTRATIVES

LÉGENDE

- LIMITE DE RÉGION
 - LIMITE DE SOUS-RÉGION
 - LIMITE DE COMTE DE RECENSEMENT
 - LIMITE DE CITÉ, VILLE, VILLAGE
 - LIMITE D'AUTRE MUNICIPALITÉ
- 3 QUÉBEC
- 0-1 GRANBY
 - ★ HALL
 - ANNO
 - ALMA
- NUMÉRO DE RÉGION
 NOM DE RÉGION
 NUMÉRO DE SOUS-RÉGION
 NOM DE SOUS-RÉGION
 MÉTROPOLE RÉGIONALE
 CENTRE SOUS-RÉGIONAL
 CENTRE INTERMÉDIAIRE

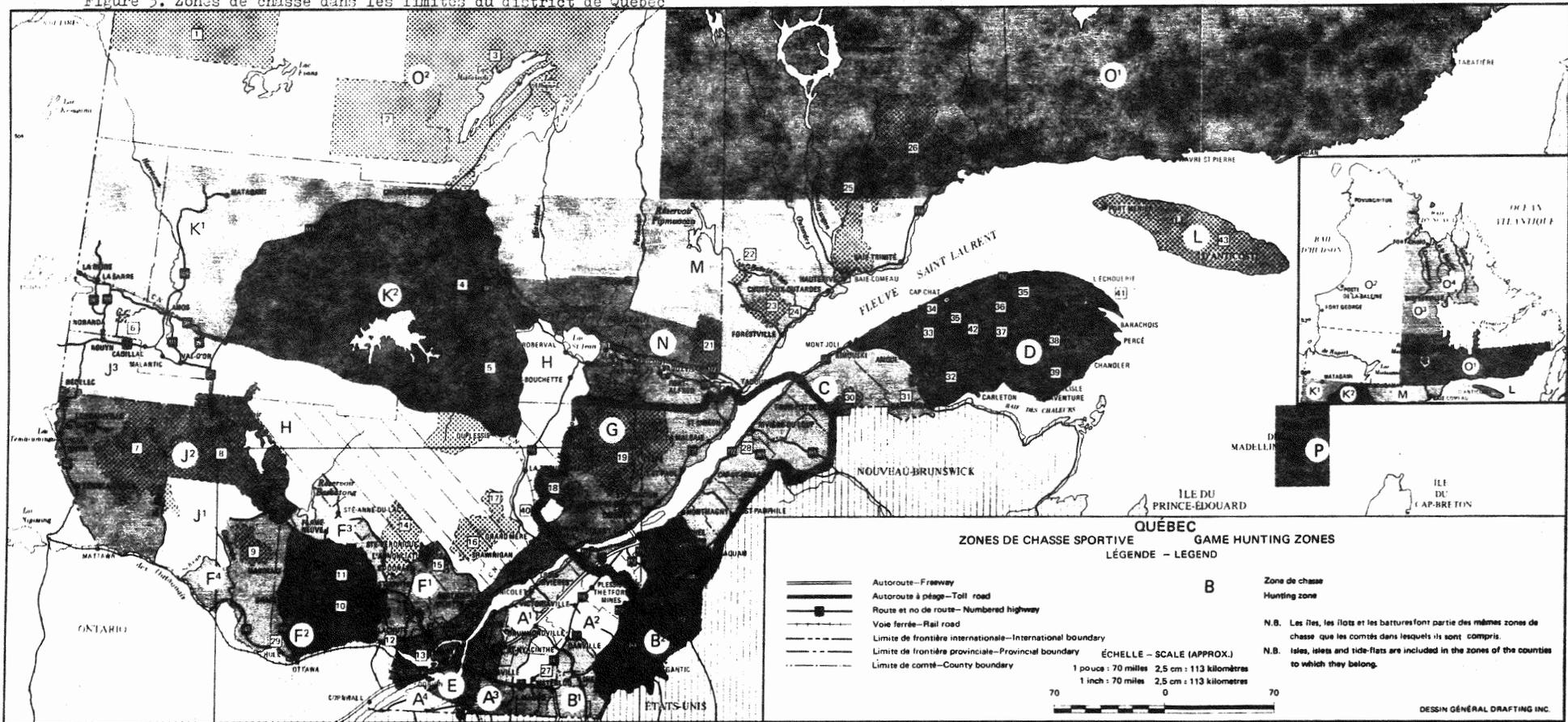


GOUVERNEMENT
 DU QUÉBEC
 MINISTÈRE
 DU TOURISME,
 DE LA CHASSE
 ET DE LA PÊCHE
 DIRECTION
 DE LA CHASSE
 ET DE LA PÊCHE
 150 EST, BOUL. SAINT-CYRILLE
 QUÉBEC, Canada

LITHO CANADA

VI-LXXV

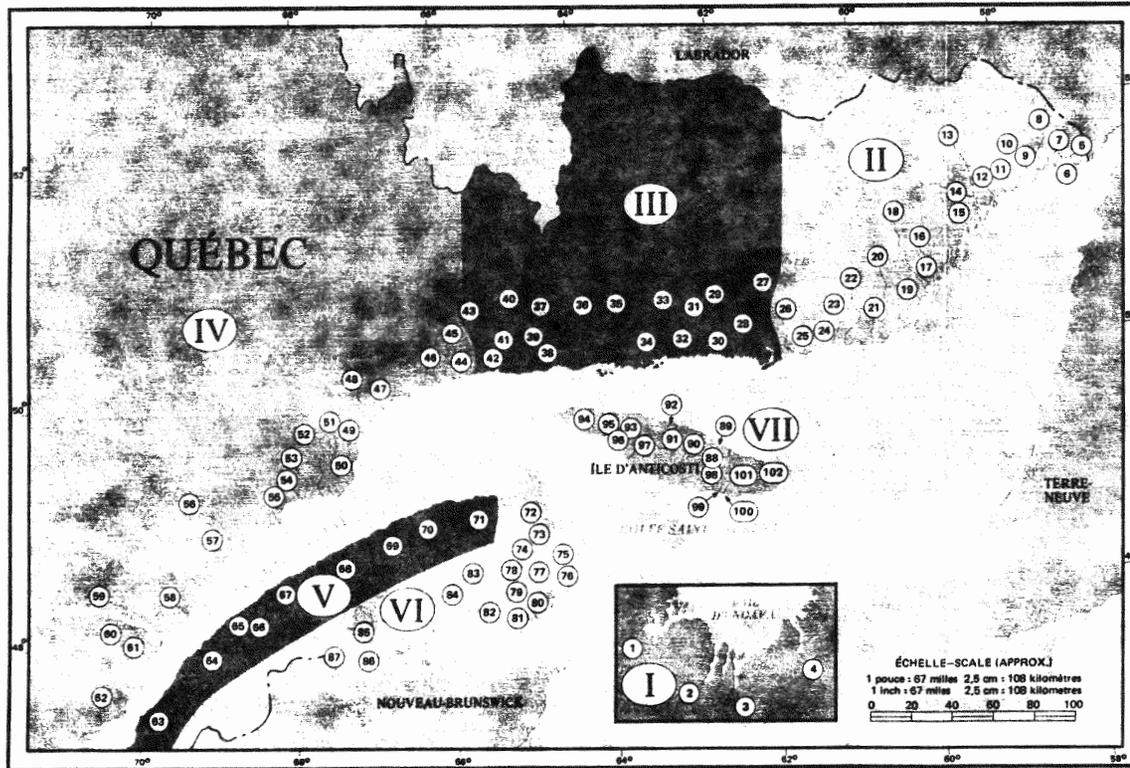
Figure 3. Zones de chasse dans les limites du district de Québec





*Sur les rivières marquées d'un astérisque, il y a des sanctuaires de pêche. (Voir tableau IV.)

*On rivers marked with asterisk, there are fishing sanctuaries. (See table IV.)



rivières à Saumon salmon rivers

- Région I
1. aux Foultes
2. Kokoak
3. à la Baleine
4. George
- Région II
5. Brador
6. des Belles Amours (russeau)
7. au Saumon
8. Saint-Paul
9. du Vieux Fort
10. Napetipi
11. Chécatica
12. Coupé
13. Saint-Augustin
14. Saint-Augustin Nord-Ouest
15. Kécarpou
16. à la Baleine
17. du Gros Mécata
18. du Petit Mécata
19. Négamou
20. Etamamou
21. Coacocho
22. Okomane
23. Washicoutai
24. Musquanousse
25. Musquaro
26. Kégasika
- Région III
27. Nishquan
28. Janus
29. Chépis
30. de la Washishou
31. Washicoutai
32. Paschou
33. de la Cornelle
34. Romane
35. Mingan
36. Saint-Jean
37. Magpie
38. Jupitron
39. au Tonnerre
40. Sheldrake
41. à la Chaloupe
42. aux Granes
43. au Bouleau
- Région IV
44. Piqué
45. Matamec
46. Mousse
47. Dominique
48. aux Rochers
49. du Calumet
- Région V
50. Petite rivière de la Trinité
51. de la Trinité
52. Godbout
53. Franquelin
54. Matassini
55. des Anglais
56. Betsiamises
57. Laval
58. des Escoumains
59. Sainte-Marguerite
60. Saint-Jean
61. Petit Saguenay
62. du Gouffre
- Région VI
63. Ouelte
64. des Trois Pistoles
65. du Sud-Ouest
66. Rimouski
67. Miles
68. Matane
69. du Cap Chat
70. Sainte-Anne
71. Madeleine
- Région VII
72. Dartmouth
73. York
74. Saint-Jean
75. Malbaie
76. Grande Rivière
77. du Petit Pabos
78. du Grand Pabos
79. du Grand Pabos
- Région VIII
80. Port-Daniel
81. Petite Port-Daniel
82. Bonaventure
83. Petite Cascapédia
84. Cascapédia
85. Matapeka
86. Ristigouche
87. Patapédia
- Région IX
88. aux Saumons
89. Natlacotek
90. Vauréal
91. à la Pêche
92. MacOubert
93. à la Pêche
94. à la Pêche
95. Sainte-Marie
96. à la Loure
97. Jupiter
98. de la Chaloupe
99. Dauphine
100. Box (russeau)
101. Bell
102. Seal



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DU TOURISME,
DE LA CHASSE
ET DE LA PÊCHE

DIRECTION
GÉNÉRALE
DE LA CHASSE
ET DE LA PÊCHE

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

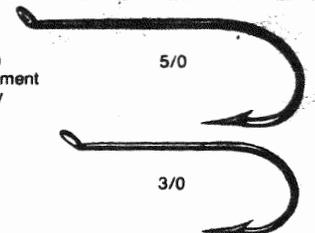
LITHO-CANADA
III-LXXXV

PÊCHE AU SAUMON / SALMON FISHING

Hameçons permis (art. 45) Hooks authorized (art. 45)

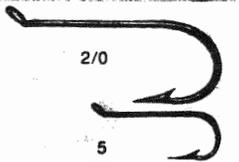
5/0 à/to 3/0
simple seulement
single only

5/0



2/0 à/to 5
simple ou double
single or double

2/0



6 et plus petit
and smaller
simple, double ou triple
single, double or triple

5

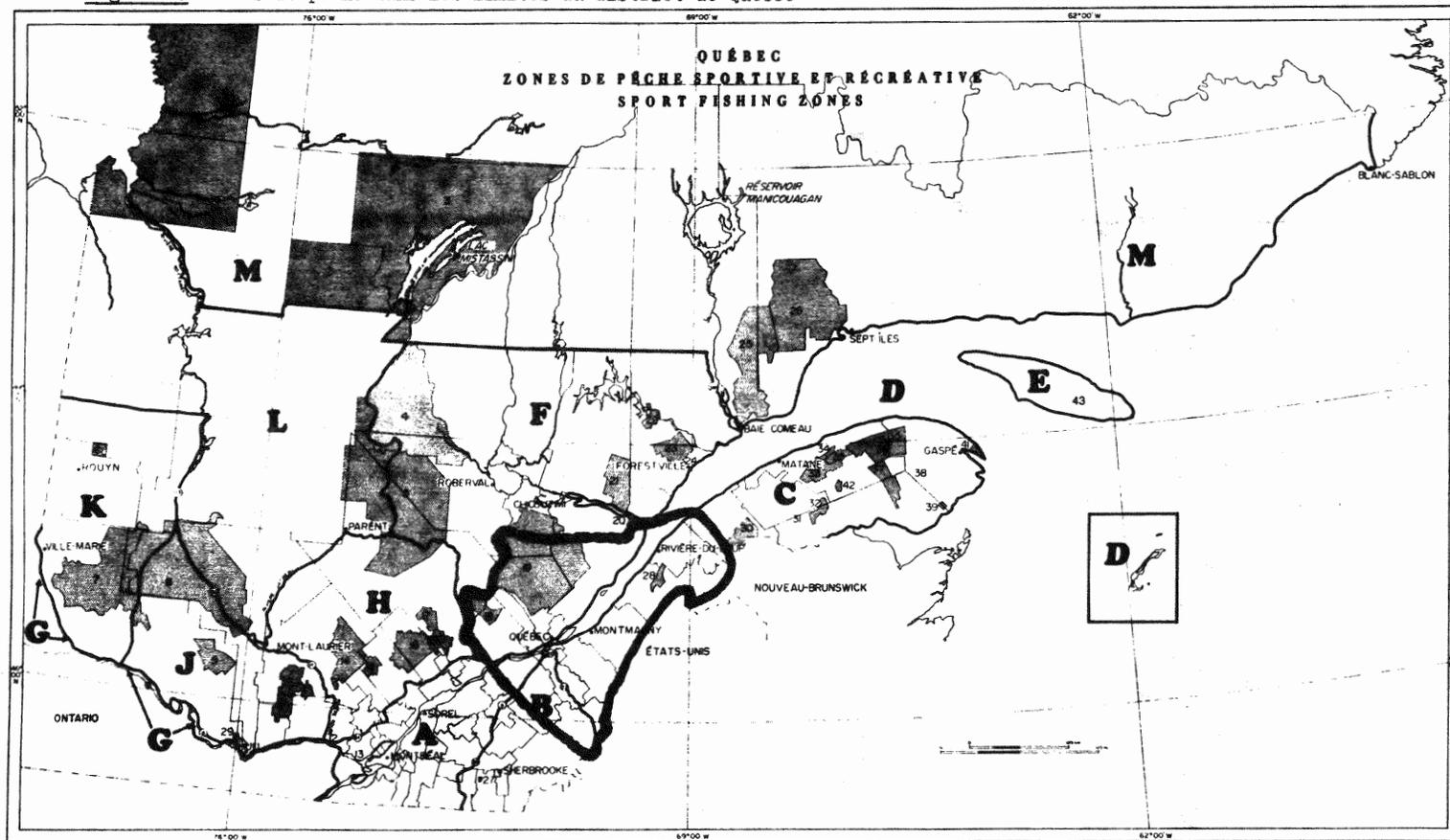
6

6

Les hameçons sont présentés grandeur nature.

Hooks are illustrated natural size.

Figure 2. Zones de pêche dans les limites du district de Québec



Parcs et réserves Parks and reserves

1. Réserve de la Baie James
2. Réserve Assinica
3. Réserve de Mistassini
4. Réserve de Chibougamau
5. Réserve de la Haute Mauricie
6. Réserve d'Alouette
7. Réserve de Kipawa
8. Parc de La Vérendrye
9. Réserve de Pontiac
10. Réserve de Papineau
11. Parc Labelle
12. Réserve de la Petite Nation
13. Parc Paul-Sauvé
14. Parc du Mont-Tremblant et réserve de la Diable
15. Parc Joliette
16. Parc Mastigouche
17. Réserve du Saint-Maurice
18. Réserve de Portneuf
19. Parc des Laurentides
20. Réserve de la rivière Petit Saguenay
21. Réserve de Chicoutimi
22. Réserve de Labrieville
23. Réserve de Forestville
24. Réserve de la rivière Laval
25. Réserve de Baie Comeau — Hauterive
26. Réserve de Sept-Îles — Port-Cartier
27. Parc du Mont-Orford
28. Réserve de Parke
29. Parc de la Gaspésie
30. Réserve de Rimouski
31. Réserve de la rivière Matapédia
32. Réserve de Causapscaï
33. Réserve de Matane et de la rivière Matane
34. Réserve de la rivière Cap Chat
35. Réserve des Chic-Chocs
36. Parc de la Gaspésie
37. Réserve de la Petite Caspédia
38. Réserve de la rivière Saint-Jean
39. Réserve de Port-Daniel
40. Parc national de la Mauricie
41. Parc national Forillon
42. Réserve de Dunière
43. Réserve de l'île d'Anticosti